

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - **Identification de la Collectivité :** VILLE DE VALOGNES  
**50700 – VALOGNES**
2. - **Mode de passation du Marché :** Procédure adaptée en application des dispositions du Code de la Commande Publique (articles L.2123-1 et R.2123-1 à 7).
3. - **Objet du Marché :** CREATION D'UN BLOC SANITAIRE ET REALISATION D'UN BUREAU D'ACCUEIL – CIMETIERE SAINT MALO  
Les travaux sont répartis en 7 lots :  
- Lot n°1 : Maçonnerie-Carrelages-Faïences  
- Lot n°2 : Couverture en ardoises  
- Lot n°3 : Charpente bois-Menuiseries extérieures bois-Menuiseries intérieures-Isolation  
- Lot n°4 : Plomberie-Sanitaires  
- Lot n°5 : Electricité-Chauffage-Ventilation  
- Lot n°6 : Peinture extérieure et intérieure  
- Lot n°7 : VRD-Revêtement voirie  
  
Date prévisionnelle de démarrage des travaux : janvier 2022
4. - **Obtention du dossier :** Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur : <http://www.synapse-ouest.com>  
La transmission des offres se fera par voie électronique sur notre profil acheteur : <http://www.synapse-ouest.com>  
Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest : [support@synapse-ouest.com](mailto:support@synapse-ouest.com) ou par téléphone au 02 99 55 02 05
5. - **Délai de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
6. - **Documents à produire par le candidat à l'appui de la candidature :**  
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire (*formulaire DC1*)  
- Déclaration du candidat (*formulaire DC2*)  
- Extrait K-Bis  
(*Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation*).

**7. – Modalités de financement :**

Fonds propres (autofinancement), emprunts (budgets d'investissement de la collectivité) et subventions.

**8. – Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

- 1- Garanties professionnelles : 20%
- 2- Prix : 40%
- 3- Valeur technique : 25%
- 4- Disponibilité et délais d'exécution : 15%

**9. – Renseignements techniques et administratifs :**

***Renseignements d'ordre technique:***

Monsieur Stéphane WATRIN, Architecte  
DPLG

Village au Tellier – 50390 CATTEVILLE

***Renseignements d'ordre administratif :***

Services techniques de Valognes

Tél : 02.33.95.82.01

E-mail : secretariat-technique@valognes.fr

**10. – Date limite de réception des offres :**

Lundi 20 décembre 2021, à 12 heures.

**11. – Date d'envoi de l'avis :**

Mercredi 24 novembre 2021.

**12. – Procédure de recours et délais :**

**Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – 14000 CAEN**

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
- Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
- Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
- Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.